

# Dates clés Automne 2025



parcours  
travail-études  
en petite enfance

## Dès maintenant

**J'inscris mon milieu**

sur le portail  
TravailÉtudesPetiteEnfance.ca;

OU

**Je me connecte à mon**

**Espace employeur**

pour vérifier et mettre à jour  
toutes les informations de mon  
profil employeur.



Un logo, une photo et  
une description détaillée  
attirent les candidatures

## À partir du 30 juin

**Je crée mes offres d'emploi  
dans mon Espace employeur**

Cette étape est obligatoire pour  
recevoir des candidatures  
externes. L'inscription du milieu  
sur le portail ne suffit pas.

Je peux également dupliquer une  
offre d'emploi créée lors d'une  
cohorte précédente et publier mes  
offres en anglais.



Les textes soignés et  
fournis attirent plus de  
candidatures.

## Du 7 juillet au 7 septembre

**Les offres d'emploi sont affichées**

**Je reçois des candidatures**  
à mes offres d'emploi: je les consulte  
dans mon Espace employeur, je fais  
passer des entrevues et je signe les  
promesses d'embauche\*;

ET/OU

**J'inscris des candidatures**  
directement dans mon Espace  
employeur, dans la section  
«Mes candidatures» et je joins les  
attestations d'emploi\*.



**Après le 7 septembre:**

je ne peux plus recevoir ni  
inscrire aucune candidature  
en ligne.

## Les 8 et 9 septembre

**Derniers jours pour finaliser et  
confirmer mon recrutement**

Dans mon Espace employeur   
je dois obligatoirement:

1) Indiquer le statut adéquat pour  
chaque candidature reçue;

ET

2) Déposer la preuve du lien  
d'emploi\* signée exigée pour  
chaque candidature retenue.



**Après le 9 septembre**

toutes les candidatures  
sont figées. Je ne peux  
plus modifier aucune  
information en ligne.

## Du 22 septembre au 10 octobre

**Demande d'admission et  
inscription au cégep**

Le 22 septembre: seules mes  
candidatures ayant le statut  
«Retenue pour soumission  
au cégep» avec une preuve de  
lien d'emploi\* signée sont  
envoyées aux cégeps.

Les candidat(e)s sont  
responsables de répondre aux  
sollicitations du cégep et de  
fournir les documents exigés  
avant la date limite.



**Le 10 octobre, 16 h:**

fin des candidatures  
tardives.

## Du 27 octobre au 31 octobre

**Je signe les contrats pour  
officialiser ma participation  
en tant qu'employeur:**

1) Le contrat de travail temporaire\*  
avec mes éducatrices ou éducateurs  
admis par un cégep;

ET

2) Le contrat de respect des  
conditions de participation du  
programme envoyé par courriel par le  
CSMO-ÉSAC, quelques jours avant  
le début de la cohorte.



**Le 3 novembre:**

début des cours dans  
les cégeps

\*Des modèles sont disponibles dans la

**Trousse employeur**